



# AUGNY

aujourd'hui

**J  
A  
N  
V  
I  
E  
R  
  
2  
0  
1  
6**



et demain...



**BULLETIN MUNICIPAL**

# AUGNY Aujourd'hui JANVIER 2016

## MAIRIE AUGNY

14, rue de la Libération 57685 AUGNY

Tél : 03.87.38.32.94

Fax : 03.87.38.36.62

Site internet : [www.augny.com](http://www.augny.com)

[direction@augny.fr](mailto:direction@augny.fr)

FB : Mairie d'Augny

Directeur de la publication : François HENRION

Conception : Mairie d'Augny

N° ISBN des publications municipales : 1283-4598

Comité de rédaction

Philippe KOEHLER

Chantal LEMIRE

Mise en page, maquette

Chantal LEMIRE

Impression : TEKPRESSE - 57685—AUGNY

06 84 97 98 96

Tirage : 900 exemplaires

Photographies :

Commission Communication : Chantal LEMIRE  
ainsi que les associations, écoles, périscolaire,

Les articles de ce magazine ont été rédigés avec le concours de :

Les associations, la paroisse, le comité des fêtes, le CSJ, la municipalité.

<b>Rédaction—Sommaire</b>	<b>2</b>
<b>L'éditorial</b>	<b>3</b>
<b>Numéros utiles</b>	<b>4</b>
<b>Travaux</b>	<b>5/7</b>
<b>Programme culturel</b>	<b>10/11</b>
<b>Services techniques</b>	<b>12/13</b>
<b>Vie scolaire/ périscolaire Bibliothèque</b>	<b>14/17</b>
<b>Vie paroissiale</b>	<b>20/21</b>
<b>M.A.S Handas</b>	<b>22/23</b>
<b>Vie associative</b>	<b>24/31</b>
<b>Informations</b>	<b>32/33</b>
<b>Etat civil</b>	<b>34</b>
<b>Calendrier 2016</b>	<b>35</b>

***AUGNY Aujourd'hui* est une publication de la commune d'AUGNY (Moselle).**

***Bulletin officiel d'information municipale ouvert aux associations de la commune.***

### **LE BULLETIN MUNICIPAL ET LES ASSOCIATIONS**

La Municipalité rappelle que le bulletin municipal est ouvert aux associations de la commune qui souhaitent faire paraître un communiqué et cela, quelle que soit leur activité : sportive, culturelle, artistique, autre . . .

En fonction du contenu des articles et de la mise en page du bulletin, le Comité de rédaction se réserve le droit de publier, en concertation avec leurs auteurs, tout ou partie des articles proposés. Si elle le juge opportun, la Municipalité se réserve un droit de réponse aux articles publiés.

***Rappelons à nos administrés qu'ils peuvent se faire communiquer en mairie tous les documents administratifs relatifs à l'action municipale : délibérations, décisions, factures, contrats de prêts, etc. S'adresser au secrétariat pendant les heures d'ouverture.***



## LE MOT DU MAIRE



**Imaginer l'avenir de notre territoire communal dans une vision durable de son aménagement est l'objectif commun à tous les élus.**

**Il faut préserver les espaces naturels, les espaces agricoles, et les paysages mais aussi assurer un développement urbain économe en espace, favoriser la diversité des fonctions (habitat, activités économiques...), accueillir toutes les classes d'âge et de population, notamment les ménages les plus modestes.**

**Fort de cette volonté, nous avons construit un projet de territoire réaliste. Ce projet rentre dans sa phase active. Il permettra à notre territoire déjà très attractif de relever les défis qui sont les siens .:**

- Favoriser, anticiper et maîtriser un développement équilibré du territoire.**
- Renforcer la compétitivité économique de notre territoire et la création d'emplois.**
- Satisfaire les attentes des résidents et des nouveaux arrivants en matière de logement, en favorisant les jeunes ménages et les foyers à revenus modestes.**
- S'appuyer sur le patrimoine, le cadre de vie et l'environnement comme leviers du développement territorial.**
- Anticiper et répondre aux besoins de la population en matière de service de proximité.**

**L'aménagement du plateau de Frescaty, les constructions en cours sur notre commune (équipements sportif, maison médicale, salle paroissiale, logements,...) doivent nous permettre d'aboutir à couvrir nos besoins et d'avoir une vision optimiste durable sur l'avenir de notre commune.**

**L'avenir n'est pas lointain, il commence maintenant et son fondement dépend de nos actions menées aujourd'hui. Dès maintenant, agissons collectivement afin de garantir à chacun l'avenir auquel il aspire et qui soit compatible avec celui d'autrui.**

**Le conseil municipal vous souhaite une bonne et heureuse nouvelle année.**

	8h30	12h	12h30	13h30	17h	18h
Lundi						
Mardi						
Mercredi						
Jeudi						
Vendredi						



Ouverture au public

### Mairie

14, rue de la Libération  
57685 AUGNY

Tél : 03 87 38 32 94

Fax : 03 87 38 36 62

[direction@augny.fr](mailto:direction@augny.fr)

Facebook : Mairie d'augny

Site : [www.augny.fr](http://www.augny.fr)

### Groupe scolaire

École élémentaire

«Le Pâtural»

Tél : 03 87 38 49 42

École maternelle «Les Galopins»

Tél : 03 87 38 32 83

### Accueil périscolaire

Espace Mazenod

Impasse du Glissu

Tél : 03 87 68 01 78

06 30 07 42 74

[periscolaire.augny@wanadoo.fr](mailto:periscolaire.augny@wanadoo.fr)

[wanadoo.fr](http://wanadoo.fr)

### Borne internet

Espace Mazenod

### Bibliothèque municipale

3, rue de la Libération

Tél : 03 87 38 75 04

Mel : [biblio.augny@orange.fr](mailto:biblio.augny@orange.fr)

### Ramassage des ordures ménagères

Sortie des sacs noirs le mardi matin, ou le lundi soir après 20 h

### Tri sélectif

Le mercredi matin (sacs transparents)

### Déchetterie Augny/Marly

lundi et jeudi de 14 h à

18 h 30

mardi, mercredi, vendredi,

samedi de 9 h 30 à 18 h 30

dimanche de 9 h 30 à

12 h 30

### Enlèvement des objets encombrants

Tél : 03 87 39 32 71

du lundi au vendredi, de

8 à 12 h

### Cabinet médical

9, rue de la Libération

### Dentiste

Dr Latrompette

Tél : 03 87 63 18 77

Dr Hueber-Munger

3 ter rue d'Orly

Tél : 03 87 65 00 06

### Médecins Généralistes

### Secrétariat- standard

03.87.38.36.36

Dr BEHM Alexandre

Dr DORLEAC Xavier

Dr FORLAI Amandine

Dr LEUPOLD Marc-Antoine

### Les Kinés d'Augny

Tél : 03 87 38 34 06

REGGIORI Benjamin

ARNOULD Laurent

JONOT Valentin

### Podologue pédicure

Mlle REGGIORI

Tél : 03 87 52 63 27

### Orthophoniste

Mme PIERREBITTE

Tél : 03 87 38 33 10

### Cabinet d'infirmières

Florchinger C. 06 81 58 29 11

Blot A. 06 11 48 46 68

Robles C. 06 18 51 39 78

### Pharmacie Vilain

9, rue de la Libération

Tél : 03 87 38 49 49

### Médecin de garde

MEDIGARDE

Tél : 0 820 33 2020

### Assistante sociale

Centre médico-social

3 rue de la Libération

à Augny (03 87 55 62 00

Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h

De 14h30 à 17h

Le samedi de 9h30 à 12 h

### Cercle Saint-Jean

Espace Mazenod

3, rue de la Libération

Tél : 03 87 63 79 51

[cercle.saint.jean@wanadoo.fr](mailto:cercle.saint.jean@wanadoo.fr)

**La maison médicale sera bientôt opérationnelle. Vous y retrouverez tous les professionnels de santé à compter de Mars 2016.**

### Poste

14 bis, place St Jean

Tél : 03 87 38 34 94

L u n d i d e 9 h 3 0 à 1 2 h

et de 14h 30 à 17h

le mardi, jeudi et vendredi de

9h30 à 12h et de 14h à 17h

Mercredi de 9h30 à 12 h

le samedi de 9h30 à 12h

### Police municipale Marly-Augny

13 place de Gaulle à Marly

Tél : 03 87 64 80 17

Fax : 03 87 32 56 68

Mel: [police-marly57@orange.fr](mailto:police-marly57@orange.fr)

### Gendarmerie

Brigade de Ars sur Moselle

76, rue Georges Clémenceau

Tél : 03 87 60 63 93

du lundi au samedi de 8h à 12h

et de 14h à 18h

les dimanches et jours fériés

de 9h à 12h et de 15h à 18h

### Numéros d'urgences

Pompiers 18

Gendarmerie 17

[112 avec un portable]

Samu 15

Centre anti-poisons Nancy:

03 83 32 36 36

Gaz sécurité dépannage

Tél : 0810 433 057 ou

0800 473 333

Électricité sécurité dépannage

Tél : 0810 30 35 10

Saur (eau) : 0811 747 078

### Service des eaux

SAUR 9 rue Pougin

Montigny les Metz

### Taxi Augny

Tél : 03 87 52 16 17

Tél : 03 87 57 40 26 /

06 71 17 00 13

## Les projets immobiliers prennent formes

**Autorisés par l'ancien plan d'occupation des sols ou inscrits dans les orientations d'aménagement et de programmation (OAP) du plan local d'urbanisme (PLU), adopté en conseil municipal en juin 2014, les projets immobiliers prennent forme.**

**L'objectif de ces projets est de rendre possible les parcours résidentiels diversifiés nécessaires pour conforter la dynamique démographique en permettant le maintien de la population existante et l'accueil des populations nouvelles.**

### **Deux projets sont en cours d'achèvement :**

#### **- La réhabilitation de l'ancien presbytère (en face de l'église) :**

**Cette réalisation, très réussie, s'intègre parfaitement dans son environnement. Après démolition pour cause de fragilité structurelle, le bâtiment a été reconstruit dans le respect de l'harmonie volumétrique préexistante.**

**Cette transformation a été rendue possible grâce à la désaffectation du presbytère et de ses jardins et mise à disposition par la commune du bâtiment et des terrains dans le cadre d'un bail emphytéotique consenti au profit de l'office public « Metz Habitat Territoire ».**

**L'immeuble se compose de sept logements à vocation sociale : quatre T2 et trois T3.**

**En contre partie de la désaffectation du presbytère et de ses jardins, un logement T3 est réservé, pour répondre aux besoins de l'évêché, pour le logement d'un prêtre et, au rez-de-chaussée du bâtiment, un local est affecté à l'usage exclusif de la paroisse et de son conseil de Fabrique. L'achèvement des travaux est prévu au printemps prochain.**



**- Les Jardins d'AUGNY : rue de la libération**



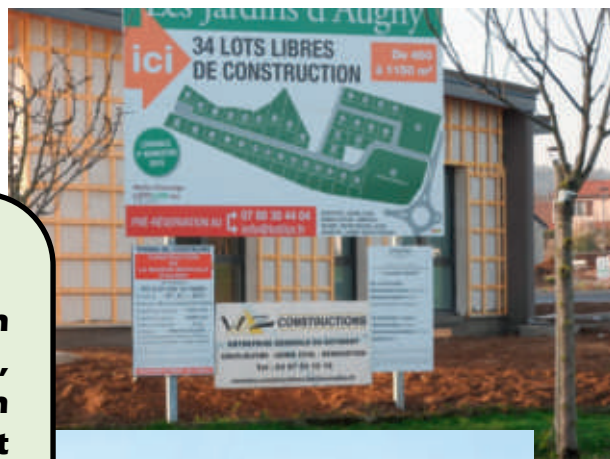
**Cet ensemble se décompose en trois secteurs :**

**- La très attendue « maison médicale », structure parfaitement adaptée aux exigences du secteur de la santé. Pluridisciplinaire, elle regroupera la pharmacie, ainsi que médecin, dentiste, infirmière, kinésithérapeute, pédicure-podologue.....  
Concept organisé autour d'un parking parfaitement adapté**

**Ouverture prévue en Mars prochain.**

**Un secteur pavillonnaire :**

**Trente quatre parcelles de construction libre ( dans le respect des règles du PLU ), d'une surface variant de 4,5 à 11,5 ares. Un bon nombre de permis de construire sont d'ores et déjà accordés.**



## La Gentilhommière

**Ensemble de logements collectifs composé de deux bâtiments de deux étages. Le second étage sera disposé en retrait du reste des façades, permettant ainsi l'aménagement de balcons sans avancée protubérante.**

**Cette implantation appelée « attique » a, par ailleurs, l'avantage de conférer au bâtiment un aspect moins massif, permettant une meilleure intégration dans son environnement.**

**Cet ensemble, en accession à la propriété, se compose de dix-huit appartements pour l'un des immeubles, et de huit pour l'autre dont la typologie varie du T2 au T4.**

**L'entrée Sud de la commune par la rue de la Libération sera aménagée afin de garantir un accès sécurisé à la maison médicale pour tous les modes de circulation.**

### Deux autres projets dont l'un est en cours de réalisation

#### Rue de Metz, au lieu-dit « Mère-Vue » (en cours de réalisation) :

**Ensemble mixte à vocation sociale composé d'un secteur pavillonnaire et de deux immeubles collectifs de deux étages.**



**Le secteur pavillonnaire, géré par ICF Habitat Nord-Est, est composé de dix-huit maisons jumelées de type T3 à T5, disponibles en location. La livraison est prévue début 2016. Les deux immeubles collectifs, pour un total de quarante quatre appartements de type T1 à T4, gérés par Villogia, seront disponibles en location fin 2016.**

#### Le Clos du Château, rue de Metz

**Actuellement en cours de commercialisation par la société « Noël Promotion », ce programme propose quatorze maisons accolées d'environ 100 m<sup>2</sup>, disponibles en accession à la propriété fin 2016.**

**Ces projets immobiliers raisonnés, compatibles avec les structures communales, permettront de créer une nouvelle offre d'habitat apte à répondre à la diversité des besoins et aux enjeux de mixité sociale.**

Se balader en famille, entre amis, seul, à pied, à vélo, pourquoi pas à cheval,..... Mais sans voiture (ou presque)!

A Augny, un groupe de marcheurs et marcheuses se donne rendez-vous les lundis après-midi à 14h devant la salle des fêtes. Ce groupe s'est structuré en 2007 sous la houlette de Jean Fontaine, relayé aujourd'hui par Yves Huard.

Fin connaisseur des balades en pays messin, qu'il expérimente consciencieusement avant de mener son groupe par monts et par vaux, Yves concocte des parcours à chaque fois différents.

Les possibilités de balade sont particulièrement riches à Augny, non seulement du fait du cadre naturel de l'environnement proche, mais aussi grâce à l'implantation géographique entre Moselle et Seille, deux coulées vertes qui sont le point de départ de nombreuses balades offrant une mosaïque de milieux naturels et de paysages

**Au départ d'Augny, vous pouvez expérimenter plusieurs parcours entièrement pédestres**. Vous trouverez un panneau à proximité de la salle des sports qui décrit ces sentiers balisés pour la plupart:

-le parcours « *la croix des vignes* » (tour de 4 kms) part du village et offre des passages en sous-bois (idéal par canicule) et au milieu des vergers (explosion de fleurs au printemps), en passant devant une belle croix du même nom, qui rappelle le passé viticole de ce coteau bien exposé. Pour les plus courageux, on peut aller jusqu'à Jouy

-l'autre parcours bien connu des marcheurs et joggeurs, plus pentu, prend la direction du *saint-blaise* et offre un point de vue remarquable sur Augny, et, loin à l'horizon les villages du bord de Seille, Montigny, Metz....De là, vous pouvez pousser jusqu'au Fort par l'ancien chemin militaire, faire le tour du Saint-Blaise, et même si vous êtes très en forme, descendre vers Jouy et revenir par le parcours des vignes décrit ci-dessus

Vous pouvez également, après avoir contourné le saint-blaise, à travers la forêt (mais là vous faites partie des aventuriers car les chemins sont moins marqués), remonter jusqu'au fort Sommy par l'ancien chemin militaire, voire atteindre Fey.

-2 autres parcours, dans Augny même, pour voir le village sous une autre facette, (à enchaîner pour ceux qui sont en appétit), le Parc Simon (1,7 kms de chemins) et un labyrinthe de chemins piétonniers qui permettent de faire le tour du village ou de le sillonner sans presque fouler l'asphalte (le chemin gris, la ruelle des juifs, le chemin des lâches .....)

**Pour explorer les rives de la Moselle et de la Seille**, il vous faudra « sacrifier » au Dieu automobile, à moins de vouloir affronter les dangers qui guettent tout piéton (ou cycliste) qui emprunte les bas-côtés de la route.

-les rives de la Seille proposent de multiples possibilités de parcours, au départ de Marly ou de Magny :

En amont on peut rejoindre Cuvry, Coin- les- Cuvry, Coin- sur- Seille. En aval, Magny, Peltre, le « Parc du pas du loup » (d'où l'on a un superbe point de vue sur Metz, Pompidou et la cathédrale), le Fort de Queuleu ou le « Parc de la Seille » à Metz. Plusieurs ponts enjambent la Seille et permettent de faire des boucles plus ou moins longues et de doser son effort en fonction de sa forme

Le tracé de l'ancienne voie ferrée permet également 7 kms de balade dans les champs entre coin-sur-seille et Marly





**En se garant derrière le « Waves » on peut le long du canal de Jouy aller jusqu'au plan d'eau et faire des boucles plus ou moins longues grâce aux ponts enjambant celui-ci**

**A partir de Jouy plusieurs chemins s'ouvrant à droite de la route dans, avant ou après le village, mènent à des parkings d'où l'on peut emprunter les rives de la Moselle, soit en amont vers Corny et au-delà, soit en aval vers Moulins et Metz. Sur ces parcours, le franchissement de la Moselle se limite aux ponts d'Ars et de Corny et il faut revenir sur ses pas**



***-C'est sur l'un de ces parcours que nous avons profité du superbe soleil et d'une température « supérieure aux normales saisonnières » le lundi 14 décembre.***

**Cette promenade peut se faire même par temps très humide car elle emprunte le veloroute « Charles Le Téméraire ». Elle commence à l'entrée de Jouy après le rond-point d'Ars et nous mène jusqu'au parcours historique de Corny (que beaucoup d'entre nous ont découvert) en face de Dornot (soit 8,3 kilomètres aller-retour, attestés podomètre).**

**Nous avons cheminé avec d'un côté, l'aqueduc, les murs en pierre de quelques maisons-fortresses, l'entrelacs des étangs parsemés de petits cabanons, les roselières se reflétant dans l'eau, et de l'autre côté, sur l'autre rive, les pentes douces des côtes de Moselle avec leurs villages anciens perchés et leurs vignobles. A signaler au retour, au détour d'une boucle de la rivière, la très belle image de l'aqueduc se reflétant dans l'eau comme dans un miroir.**

**Le parcours historique, au bout de notre circuit, nous a fait découvrir un mémorial et des stèles retraçant le franchissement de la Moselle par les américains en septembre 1944, lors de la bataille des forts, particulièrement meurtrière qui devait aboutir à la libération de Metz : l'armée américaine stationnée à Dornot essuiera les tirs de l'armée allemande défendant les forts de Sommy et le fort saint-Blaise**

**Nos balades sont en général de 7 à 8 km, le jeu consistant à deviner, à la fin du parcours, la distance parcourue avant qu'Yves, la mine gourmande, ne nous annonce le verdict du podomètre qui ne le quitte pas.**

**De 7 membres au départ, le groupe a compté jusqu'à 15 marcheurs, je devrais dire marcheuses puisqu' en l'occurrence le féminin l'emporte sur le masculin avec seulement 3 messieurs ! Et si vous avez envie de secréter de la sérotonine, vous savez l'hormone qui fait voir la vie en rose, (et c'est particulièrement bienvenu en ce moment) rejoignez-nous !**

# AGENDA 2016 SPECTACLES GRATUITS OFFERTS

**16 JANVIER** 20:30 • Salle des fêtes d'Augny



Théâtre COMPAGNIE GLOBE THÉÂTRE DE FLORANGE  
**LE DIABLE S'HABILLE EN TATIE**

**19 MARS** 20:30 • Salle des fêtes d'Augny



Chorale Pop Rock  
**CRESCENDO**

## Augny *saison culturelle*



Théâtre COMPAGNIE LA CHIMÈRE  
**LE TOUR DU MONDE EN 80 JOURS**

**24 SEPT.** 20H30 • Salle des fêtes d'Augny



Concert  
**CABARET KLEZMER**

**15 OCTOBRE** 20:30 • Salle des fêtes d'Augny

28 MAI 20:30 • Eglise d'Augny



Concert THÉOPHILE CHOQUET ET LEYU KARRYEVA  
LE CANTIQUÉ DES CANTIQUES

urelle 2016



Music Hall PRÉSENTÉ PAR ROXANNE  
MADEMOISELLE PLUME

05 NOV. 20:30 • Salle des fêtes d'Augny

Augny  
culturelle

2016

C'est dans le grand bâtiment de « la ferme » à l'entrée du Parc Simon qu'est installée l'équipe des services techniques. Une petite visite pour mieux connaître leur travail....

### **A A (Augny Aujourd'hui) : Monsieur Barthelemy, comment les services techniques passent-ils l'hiver ?**

D B : Comme nous sommes en période hivernale, si la neige ou le verglas sévit, nous serons appelés à dégager les voiries, les trottoirs et les lieux publics. Ce sera prioritaire. Sinon, nous assurons l'entretien courant des voiries comme le balayage, éventuellement les dernières feuilles à ramasser, ou encore le rebouchage des « nids de poule » ; parfois les incivilités ou dégradations nous demandent une réaction immédiate et nous intervenons très vite.



La période hivernale est propice aux récupérations d'heures supplémentaires faites en été pour raison de service, donc nous sommes aussi moins nombreux.

### **A A : En ce qui concerne les espaces verts , comment vous organisez vous ?**



D B : En cette période, on bêche, on entretient les massifs, on débroussaille. C'est le moment de replanter des arbres ou arbustes, de remplacer les végétaux morts. Le parc est au repos, mais nous faisons une surveillance régulière et assurons la propreté des lieux. C'est la bonne période pour juguler par exemple les plantes invasives : les ronces, les renouées ou les typhas...Nous faisons également du petit élagage sur les arbres, éliminons les

branches devenues dangereuses suite aux coups de vent.

Mais l'organisation de ce travail est régie par les conditions climatiques. Si le temps ne permet pas ce travail extérieur, nous avons tout l'entretien du matériel à assurer. Et là nous réfléchissons aux éventuels renouvellements de matériel « en bout de course », aux achats de plants...



### **A A : Et l'entretien des bâtiments ?**

D B : Oui, il nous incombe aussi l'entretien des bâtiments : travaux de peinture, de serrurerie, de mise en conformité de réseaux électriques...Par exemple durant les vacances nous avons rénové une salle de classe. Pour ce type d'intervention, nous quittons nos espaces verts pendant un temps. Il faut savoir être réactif.



## Les services techniques en chiffres

10 Personnes travaillent aux services techniques qui s'organisent ainsi

-Directeur : Dominique Barthelemy

-Directeur adjoint Thierry Bichwiller

1 agent de maîtrise

3 agents techniques

1 apprenti termine son BP

1 second apprenti termine sa deuxième année en contrat d'avenir

2 dames sont agents d'entretien ; nous aurons l'occasion de leur rendre visite une prochaine fois....

### **AA : Comment choisissez vous vos décorations ?**

D B : Nous sommes une équipe et nous réfléchissons ensemble à l'embellissement du village, c'est à dire à tout ce qui va apporter un « plus » aux habitants, contribuer à l'amélioration du cadre de vie. Par exemple, le positionnement des gros pots n'est pas dû au seul hasard, de même pour les compositions végétales qui y sont installées.

De même également pour la réalisation des FASCINES rue d'Orly : tressage, paillage, plantations de vivaces et de grimpantes sont le résultat d'une collaboration entre tous. Et dans notre équipe, nous aimons réutiliser, recycler. Souvent bois morts ou objets trouvant une seconde vie se retrouvent. Imagination, système « D » peuvent donner une deco très originale à moindre coût.



### **A A : Vous avez réussi un beau fleurissement sur le plateau sportif.**

D B : Voici un autre exemple de réactivité : un bel aménagement révélait tout à coup les tristes murs de la salle des fêtes ; nous avons donc très vite traité la façade qui avait besoin de l'être et bien sûr ce travail imprévu s'ajoutait à la préparation en cours et à contribué à la réussite de l'inauguration.

N'oublions pas non plus que les services techniques participent activement aux manifestations organisées par la commune ou les associations et nous répondons à leurs demandes.



## RENTREE SCOLAIRE

Pour cette année, le total des enfants inscrits à l'école est de 186, soit 73 en maternelles et 113 en primaire. L'effectif des petites sections a augmenté et la municipalité a dû, dans l'urgence, effectuer des travaux pendant les vacances de Toussaint (isolation, peinture...) pour permettre l'ouverture d'une nouvelle classe. Le montant s'élevait à 15443 Euros.

Nous avons accueilli deux nouveaux professeurs des écoles

Mme HEN

M. STEPANIK



**Pour votre information, le dossier DETR pour les travaux de l'école maternelle a été validé par les services de la Préfecture à hauteur de 60%, soit une subvention de 9 266 € pour un montant de travaux de 15 443 € H.T.**

## UNE NOUVELLE BIBLIOTHEQUE

Toujours soucieuse du confort et du bien-être des enfants à l'école, la municipalité a décidé de rénover la bibliothèque. Le manque de place pour ranger les livres et recevoir les enfants était devenu un réel désagrément pour les utilisateurs.

Pendant les vacances d'été, quelques parents bénévoles ont aidé à déménager bon nombre de livres et autres documents, dans une salle disponible et complètement rénovée par l'équipe des services techniques.

A la rentrée, élèves et enseignants ont eu la surprise de découvrir une bibliothèque très agréable, aérée, assez vaste pour que chacun puisse circuler.

## SECURITE AUX ABORDS DE L'ECOLE ET STATIONNEMENT



Un nombre grandissant de véhicules qui traversent le village, des stationnements « sauvages » et des manœuvres dangereuses font que chaque jour, la sortie des enfants des écoles devient de plus en plus problématique.

La municipalité va mettre en place une signalisation « pédagogique » pour sécuriser la rue de la Libération devant l'école, et réfléchir à l'amélioration constante des conditions de stationnement.

Un nombre satisfaisant de places de parking se trouve déjà à proximité.

**Mais le comportement de chacun de nous doit être dicté par le souci de sécurité de nos enfants.**

**Les contrevenants au stationnement seront verbalisés.**

## SEJOUR AU SKI

La classe de CM1/CM2 partira au ski du 25 au 30 Janvier 2016, à Arvieux dans les Alpes du Sud, avec M. Barbier.

Outre l'attribution d'une subvention municipale de 150 €/enfant, des actions seront menées pour réduire au maximum le coût supporté par les familles.



## CALENDRIER DES VACANCES SCOLAIRES

Vacances de Noël : du 19/12 au 03/01/2016

Vacances de Février : du 06 au 21 /02/2016

Vacances de Pâques : du 02 au 17/04/2016

Vacances d'été : le mardi 5 Juillet après la classe

## ACTIVITE PISCINE

La municipalité assume dans sa totalité le coût de cette activité pour les CP/CE1 et les grandes sections maternelles (environ 10000 euros par an).

**Ca bouge pour les enfants d'Augny !**



Depuis septembre, l'accueil périscolaire d'Augny des PEP57 prend en charge les Temps d'Activité Périscolaire (TAP) liés à la réforme des rythmes scolaires qui étaient précédemment organisés par la mairie d'Augny.

Ces temps qui se déroulent de 15h30 à 17h00 sont l'occasion pour les enfants de s'initier à de nombreuses activités culturelles, artistiques ou sportives telles que le théâtre, la vidéo, la cuisine, les sciences, les arts du cirque et beaucoup d'autres !



Au total, c'est plus d'une vingtaine d'activités différentes que les enfants pourront découvrir grâce à l'équipe d'animation, mais également grâce à de forts partenariats avec les associations locales qui interviennent pour faire découvrir leurs pratiques. Et cela rien que pour les enfants du primaire.



Rassurez vous, les enfants de maternelle ne sont pas en reste. Ils bénéficient également d'animations de qualité et adaptées à leur âge avec des ateliers autour du conte, de l'art plastique, de l'éveil musical...



Atelier « bricolage » avec l'association Arts Sans Limite.



**Et le succès est au rendez-vous ! Chaque soir, le périscolaire accueille près de 60 enfants, le double de l'année précédente.**

**Bibliothèque municipale d'AUGNY**

Pour entrer dans la salle de la bibliothèque d'Augny, nul n'est besoin de pousser la porte : elle est toujours ouverte et Madame Renard vous attend avec le sourire !

Certes ce n'est pas la BNF . Mais d'emblée on distingue l'alignement des BD, les étagères de romans, l'espace réservé aux enfants, les ordinateurs...

**AA : Madame Renard, quel est le travail d'une bibliothécaire ?**

Mme R : Mon travail se divise en deux temps : un temps consacré à l'accueil du public et un temps consacré à la gestion du fonds.

AA : Parlons tout d'abord du public.

Mme R : Je reçois les classes de maternelle . Accompagnés de leur professeur Mesdames Scheid, Hen et Monsieur Stépanik, les enfants viennent choisir et emprunter des livres. Avant de repartir, ils écoutent une histoire que je leur lis. Les CP viennent également, avec Madame Violin, ainsi que les élèves de la classe d'intégration (CLIN) avec Madame Bertringer. Le mardi soir est dédié aux élèves du périscolaire .

Toutes les classes peuvent participer aux différentes animations qui sont proposées. Car nous bénéficions des fonds de lecture et des compétences de la « **Division de la Lecture Publique et des Bibliothèques** » qui est un organisme issu du Conseil Départemental.

**AA : Quelles sont ces animations ?**

Mme R : En Juin, l'opération INSOLIVRE propose de quitter les murs de la bibliothèque . Ainsi sur un thème imposé, j'organise une exposition de livres, disponibles à l'emprunt comme à la consultation sur place. Cette exposition va permettre d'acquérir des connaissances, puis de réaliser des objets, un décor.. A titre d'exemple le thème de cette année était la musique. Une douzaine de livres ont été consultés par les enfants. Ils traitaient de la musique en général mais aussi de la façon de réaliser des instruments avec des objets du quotidien ou des objets de récupération. Dans le cadre du périscolaire ils ont fabriqué des instruments de musique. Et sous la baguette d'Aline, directrice du périscolaire, ils ont constitué un petit orchestre.

En octobre, toujours sur un thème imposé par la DLPB nous avons participé à LIRE EN FETE. Autre occasion de multiplier les possibilités de lire. Et comme nous avons bien participé à ces deux opérations, le Conseil Départemental nous offre des intervenants pour le spectacle de Noël de la bibliothèque. Cette année un conte musical interprété par la compagnie « Entre les actes » sera présenté pour tout public à partir de 7 ans le 13 décembre à 15 h.

**AA : Et lorsque vous n'êtes pas au service des enfants, que faites vous ?**

Mme R : Chacun peut s'inscrire à la bibliothèque et contre la somme de 5 euros obtenir sa carte de membre. Et bien sûr je suis là pour renseigner, parfois aider à choisir et enregistrer le prêt. Nous comptons actuellement 387 adhérents, hors scolaires. Certains même viennent des villages environnants. J'assure bien évidemment le suivi des retours.

**Le principe de gratuité est accordé**

Aux enseignants des groupes scolaires

Aux jeunes de moins de 18 ans

Aux étudiants

Aux bénéficiaires du RSA

Aux demandeurs d'emploi.

Concernant l'accès à la bibliothèque, la mairie d'Augny a signé une convention de partenariat avec les communes de **Fey** et **Marieulles** afin de proposer aux lecteurs de ces villages de bénéficier des mêmes conditions et tarifs que les aunéens et aunéennes .



## **AA : Parlez nous de votre travail lorsque la bibliothèque n'est pas ouverte au public ?**

Mme R : Tout d'abord il faut prévoir les achats afin d'avoir toujours un fonds attractif. J'ai constitué un « comité de lecture » avec 3 personnes volontaires ; nous nous réunissons et après concertation choisissons les titres qui seront achetés. Nous renouvelons cette opération chaque trimestre.

Le budget attribué par la commune à la bibliothèque est de 3000 euros par an.

Ayant reçu une formation de base concernant le métier de bibliothécaire à la DLPB, je suis toujours en lien avec cet organisme et bénéficie d'une convention particulière. Cette convention signée entre la municipalité et la DLPB me permet de profiter de l'accompagnement des spécialistes qui évaluent notre fonds d'une part et d'autre part nous accordent une subvention de 1500 euros tous les deux ans.

En dehors des heures d'ouverture, il y a l'accueil des classes, la visite des représentants pour le renouvellement d'abonnements ou autres, les réunions avec la DLPB ou le comité de lecture ainsi que la préparation des animations.

Il faut traiter également toute la partie administrative ainsi que tout ce qui a trait à la gestion du livre neuf (apposer le code barre, le couvrir...) ou du livre ancien : réparation, désherbage...



## **AA : Le rôle de la DLPB est donc important ?**

Mme R : Oui c'est important : elle nous offre aussi un prêt de 600 livres chaque trimestre. C'est une formidable rotation de titres. Pour cela je me rends une matinée par trimestre sur le site de la bibliothèque départementale à Metz - Borny, je fais mon choix et nous sommes livrés ici à Augny le jour même.

De plus, les demandes particulières sont possibles.

Prenons un exemple : vous recherchez des informations sur un pays ou un fait historique que vous ne trouvez pas parmi les ouvrages proposés. Je transmets votre demande via « Moselia », site internet de la DLPB. Vos livres seront disponibles sous quinzaine. Bien sûr seules les bibliothèques ont accès à ce site.

Nous pouvons ainsi répondre à des demandes particulières d'adhérents et de collégiens ou lycéens.

## **AA : Que faites vous de tous ces livres qui « rentrent »**

Mme R : Le livre neuf est d'abord résumé. Le résumé rejoint le classeur pour consultation, rangé par genre : roman, biographie, policier... Puis le livre est enregistré sur le logiciel de la bibliothèque et reçoit son code barre. Enfin une étiquette signalétique et une couverture, et le livre prend sa place dans les rayons.

Les livres documentaires sont répertoriés selon la classification DEWEY, norme internationale de classement par catégorie de savoirs : histoire, sciences, mathématiques, littérature etc, etc..

Notons également que la bibliothèque offre un bon choix de livres dits à écriture large, c'est à dire écrits en gros caractères, c'est important pour les yeux fatigués.

Ajoutons que 4 ordinateurs sont à disposition pour libre consultation d'internet.

### **La bibliothèque en chiffres :**

Fonds propre à la bibliothèque : 7720 livres  
Fonds d'emprunt à la DLPB : 600 livres par trimestre  
Livres empruntés par le public en 2015 : 7500  
10h / semaine d'ouverture au public.  
12h / semaine d'ouverture hors public, mais où Madame Renard reste disponible pour l'accueil des classes  
387 adhérents

Coût de l'adhésion :

#### **Habitants d'Augny :**

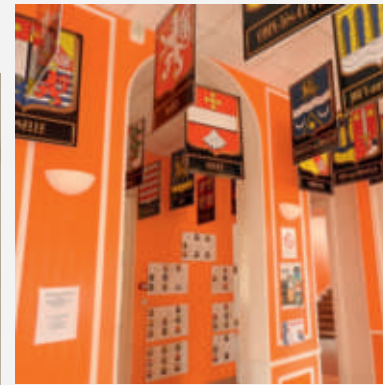
8 € pour l'ensemble d'une famille  
5 € pour une personne seule

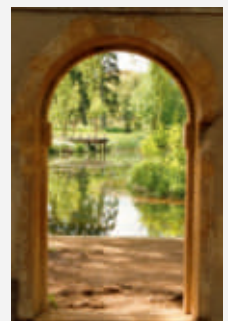
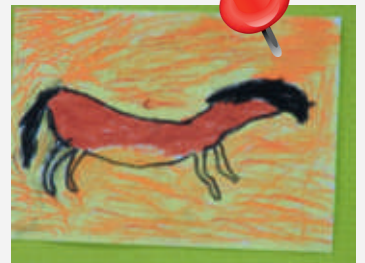
#### **Habitants extérieurs :**

11 € pour l'ensemble d'une famille  
7 € pour une personne seule



# REVUE DE PRESSE





Notre église Saint Jean Baptiste d'Augny a accueilli une soixantaine d'enfants qui ont participé à la messe du 10 octobre dernier, première étape de leur préparation à la Communion.

Venus d'Augny, mais aussi des 6 paroisses environnantes, ils ont appris l'importance de l'eau dans la vie spirituelle comme dans la vie humaine. Sous le magnifique vitrail représentant St Jean Baptiste et autour des fonds baptismaux, cet enseignement a trouvé le lieu propice. Chacun est ensuite reparti emportant une petite plante - une pensée - fournie par la maison Bichwiller. Les enfants auront à cœur de donner à cette fleur l'attention et l'eau nécessaires à toute vie...Ainsi la plante grandira et progressera à l'image de leur préparation à la Première Communion

### **Mais que « fabriquent » les Conseils de Fabriques ?**

La réponse est qu'ils ne « fabriquent » rien. Le mot "fabrique" dans la dénomination « conseil de fabrique » vient du mot latin **fabrica** qui désignait à l'origine tout ouvrage de fer ; puis on étendit ce mot aux objets, aux mobiliers des églises et bientôt à tout ce qui appartenait à l'église : bâtiments, salles d'hébergement ou de réunion, presbytère.

#### Un peu d'histoire.

C'est après la révolution que sont institués les conseils de fabrique.

« Les fabriques des églises instituées par l'article 76 de la loi du 18 germinal de l'an X, sont des établissements publics chargés d'administrer les paroisses. »

Concordat, lois de 1802, loi de l'Eglise et de l'Etat de 1905, droit local ... les fabriques sont aujourd'hui la résultante de cette histoire mouvementée qui en fait des établissements publics, dotés de la personnalité juridique de droit public, chargés de veiller à l'entretien des édifices culturels et d'administrer les biens et revenus affectés à l'exercice du culte, en réglant les dépenses et en assurant les moyens d'y pourvoir.

#### Le Conseil de fabrique à Augny.

Comme dans toutes les communes de moins de 5000 habitants le conseil est composé de cinq membres, personnes majeures, issues de la population de la paroisse.

De plus sont membres de droit : le curé et le maire.

Le conseil élit au scrutin secret un président, un secrétaire et un trésorier, qui sont renouvelables chaque année.

Le conseil se réunit une fois par trimestre, sur convocation du président.

La comptabilité est tenue par le trésorier selon le plan comptable approuvé par arrêté ministériel.

Les comptes sont vérifiés et arrêtés par le conseil dans sa séance du premier trimestre. Comptes et budgets sont transmis à l'évêque pour approbation avant le 31 mars.

**Sont membres du conseil de fabrique d'Augny :**

**Mesdames Odile Lorrain et Josiane Hames,**

**Messieurs Gerard Louyot, Pierre Aubry, Roland Franiatte.**

**Sont membres de droit :**  
**Thierry Min, curé**  
**François Henrion, maire**

**Roland Franiatte en est actuellement le président ; il a succédé à Gerard Louyot en avril 2015.**

## Projets

L'église d'Augny est une belle construction, aux proportions harmonieuses. Ses vitraux sont de grande qualité. Cependant le temps a fait son œuvre et une bonne rénovation s'avère nécessaire.

Ainsi le conseil de fabrique projette différents travaux pour entretenir au mieux le bâtiment de l'église et l'embellir, à savoir :

- réparation de la toiture
- mise en conformité du réseau électrique
- amélioration de l'éclairage
- création d'une issue de secours
- installation d'une porte vitrée dans le sas d'entrée
- travaux de peinture et de restauration.

A noter que le chauffage a fait l'objet de travaux d'amélioration l'an passé et que l'installation d'un système permettant d'assainir les murs saturés de salpêtre vient d'avoir lieu.

Roland Franiatte  
Président du conseil de fabrique

### Repas organisé par le conseil de fabrique.

Comme chaque année, un repas est proposé à tous . Il aura lieu à la salle des fêtes d Augny le dimanche 24 janvier 2016. C'est l'occasion à la fois de se retrouver autour d'une table chaleureuse et de participer au financement des travaux de l'église.  
Vous pouvez dès à présent vous y inscrire

### **Dates à retenir.**

-Messe de **Saint Blaise** le 13 février à 18h30.

Une tradition fait que l'on célèbre St Blaise à Augny depuis la nuit des temps.

Saint Blaise de Sébaste était un médecin et évêque martyrisé sous Licinius en Arménie en 316, sur ordre d'Agricola, gouverneur de Cappadoce. Il est traditionnellement vénéré pour son intercession dans les cas de maladies de la gorge mais aussi pour ses soins aux troupeaux !

Après différentes péripéties dues à l'histoire, le culte de saint Blaise se poursuit encore aujourd'hui avec la bénédiction des traditionnels petits pains, répliques du peigne de fer qui fut l'instrument de son martyr.

A l'issue de cette messe, les petits pains bénis sont destinés à être distribués et partagés, aux proches, familles ou amis, en signe de bénédiction pour l'année à venir.

## La Maison d'Accueil Spécialisée est implantée dans le village d'Augny depuis novembre 2003.

Son projet est axé sur l'intégration sociale. Se faire connaître et reconnaître, partager des moments de vie avec le voisinage sont des axes essentiels de l'intégration sociale. L'enjeu de cette intégration est la reconnaissance de la citoyenneté des adultes polyhandicapés.

L'activité est mise en œuvre dans le cadre des lois de 2002-02, 2005-102 qui garantissent une citoyenneté pleine et entière aux personnes accueillies

L'épanouissement d'une personne, fût-elle gravement handicapée, nécessite qu'elle se sente appartenir à un groupe et de s'y sentir utile. Il est important pour chaque personne d'être reconnue comme citoyen à part entière de la société dans laquelle il vit et de se faire connaître et reconnaître par les membres de celle-ci. Dans ce but, nous souhaitons que les résidents s'impliquent dans la vie du village. De nombreux partenariats se sont développés au sein d'Augny .

Dans la commune, nous sommes toujours très présents et participons aux animations proposées. Nous sommes informés et invités par la mairie, le comité des fêtes... aux diverses manifestations comme l'invitation aux différents spectacles ou concerts... l'organisation de la chasse aux œufs le lundi de Pâques, marché de Noël..... cela traduit bien notre intégration au sein du village.



### Avec l'école :

Depuis le mois de mars 2012, un projet entre l'école primaire « le Pâtural » et la MAS HANDAS a vu le jour, c'est un projet fort qui se reconduit chaque année. L'objectif principal de ce projet est de sensibiliser les enfants au handicap et aux différences et d'ouvrir encore un peu plus l'établissement sur l'extérieur et plus précisément sur le village. Une expérience très appréciée autant par les enfants que les résidents de la MAS. Elle s'est révélée comme riche d'enseignement sur le plan humain. Elle a permis aux enfants de développer un nouveau regard sur la différence.

A travers cette action nous défendons l'idée qui nous anime au quotidien : c'est avant tout le regard que « l'autre » porte sur elle, la tolérance et l'acceptation de la différence si importante soit-elle, qui permettra à la personne polyhandicapée d'être membre à part entière d'une société.

### Avec le club de tir :

Depuis août 2013, les résidents effectuent des séances de tir à la carabine au sein du club de tir animé par Mr et Mme JAMMART.



### Avec l'atelier RAKU

Depuis le mois de novembre 2014 nous participons tous les jeudis à l'atelier Raku à la salle du cercle St-Jean à Augny.



3 résidentes passent un moment convivial à l'extérieur de la structure où elles fabriquent des décorations. (Boules de Noël, anges en plâtres, assiettes customisées, boîtes...)  
L'atelier manuel leur permet de rencontrer des personnes extérieures et se faire reconnaître au sein du village. Elles apprécient ces séances et sont très à l'aise avec les dames présentes.



En 2015, nous avons participé à la décoration du Parc Simon pour la chasse aux œufs mais pas seulement... Nous avons donc, dans un second temps, été sollicités pour participer à la fête des jardins. Il s'agissait de décorer un arbre à l'aide de matériaux de récupération. Nous avons habillé cet arbre de fleurs et de fruits en recyclant des bouteilles plastique.

En juin, nous avons participé à la décoration de la Fête Patronale sur le thème « l'époque médiévale ». Il s'agissait pour nous, de décorer la façade de notre structure car la fête avait lieu sur le parking de notre établissement. Pour ce faire, nous avons décidé de réaliser un dragon en carton, des fanions aux couleurs d'Augny et des blasons. De plus, nous avons réalisé un grand globe en papier mâché afin de décorer la kermesse de l'école.

Pour finir l'année 2015, nous avons participé à la décoration du marché de Noël qui a lieu le dernier week-end du mois de novembre. Geoffrey, le responsable de la commission décoration du Comité des Fêtes, nous a demandé de décorer 2 sapins, qu'il a mis à notre disposition devant la structure. De plus, le Comité des Fêtes a réservé une salle au marché de Noël pour y mettre des sapins que les différentes associations devaient se charger de décorer sur le thème « Noël solidaire » Nous nous sommes aussi engagés à réaliser des guirlandes d'étoiles.

Toutes ces actions permettent aux résidents de se sentir un peu plus investis dans la vie du village.

C'est en garantissant à la personne polyhandicapée le droit fondamental d'être et d'exister en tant que personne que l'on pourra éviter la désaffiliation et ainsi restaurer du lien social et promouvoir la place de la personne polyhandicapée dans la société.



**« Tout groupe humain prend sa richesse dans la communication, l'entraide et la solidarité visant à un but commun : l'épanouissement de chacun dans le respect des différences. »**

Françoise DOLTO

Frédéric ADAM, éducateur

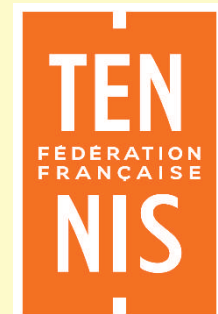
Claire CARTON, adjointe de direction

## Tennis loisir - Tennis plaisir Tennis compétition - Tennis passion Les Mamans et Papas motivés par leurs enfants.



**Maman**

**Papa**



Au début de l'été, 14 parents ont participé sur les nouveaux courts fraîchement inaugurés à une initiation au tennis qui a débouché sur 10 séances d'enseignement collectif avec nos éducateurs. Ce programme d'initiation adapté (Tennis évolutif -balles intermédiaires) organisé par la Ligue Lorraine de Tennis dont l'objectif est de faire découvrir l'activité pratiquée par leurs enfants fut une vraie réussite et a permis à ces mamans et papas qui n'avaient pour la plupart jamais joué au tennis de pratiquer en toute convivialité le sport de leurs gamins ou gaminnes qui en tirent d'ailleurs une vraie fierté.

Ainsi beaucoup d'entre elles suivent depuis la rentrée des entraînements réguliers avec leur éducateur et perçoivent déjà concrètement les bienfaits de ces séances.

Certaines d'entre elles peuvent désormais échanger des balles avec leurs enfants.

Des programmes similaires sont actuellement proposés avec déjà des inscriptions.

Pour celles et ceux d'entre vous qui souhaiteraient en bénéficier, même si vous n'avez pas d'enfants inscrits à l'école de tennis, il reste des places. N'hésitez pas à vous renseigner.

Les équipements Tennis dans la commune :

- Une salle couverte dédiée à la pratique du tennis sur green set parquet, chauffée et éclairée.
- 3 courts extérieurs surface confort Matchclay (terre battue artificielle)
- 1 mur d'entraînement
- Un Club-House avec sanitaires, douche et vestiaires, Bar, Cuisine, Salon TV,WIFI gratuit, mobilier convivial, terrasse avec tables, chauffeuses et stores...

L'enseignement du tennis :

- 2 professeurs D.E.
- 1 A.M.T. diplômé fédéral.

Pour tout contact : [tennis.augny@fft.fr](mailto:tennis.augny@fft.fr) ou 03 87 63 79 51(Secrétariat du Cercle Saint-Jean)

<http://www.club.fft.fr/tennis.augny/> <http://www.facebook.com/tennisclub.augny.9>





**Pour la Saison 2015/2016, le Cercle Saint-Jean regroupe 24 associations. Son but : faciliter la pratique des activités sportives, culturelles et de loisirs.**

**C'est aussi une inter-association qui propose des moyens de fonctionnement aux différentes associations de la commune et qui sont représentées dans le comité.**



**Il organise aussi 2 manifestations :**

**Le traditionnel vide-greniers en septembre, installé maintenant sur le parking Mazenod.**

**La bourse aux jouets, puériculture et vêtements enfants qui se déroule à la salle des fêtes d'Augny le 2<sup>ème</sup> dimanche de novembre.**





## ARTS SANS LIMITE



### Dates à retenir.

3 . 4 . 5 JUIN 2016

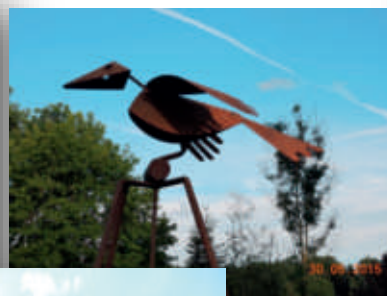
Grande exposition dans la chapelle et le parc Simon sur le thème du « Streets art »

En partenariat avec la municipalité dans le cadre des « Rendez-vous aux Jardins 2016 »

### . ARTS SANS LIMITE

*Arts sans Limite a participé à un concours de peinture qui s'est déroulé sur deux week-ends au mois de juillet, au Lac de Madine. Une vingtaine de membres ont suscité l'intérêt des passants et des vacanciers qui ont pu voter pour leur tableau préféré.*

*Les tableaux ont été exposés durant tout le mois d'août dans le Hall d'accueil du site de Nonsard, puis au Restaurant Gastronomique de l'aéroport régional jusqu'au 1<sup>er</sup> novembre.*



Elles font partie du paysage, du parc Simon...Et pour notre plus grand plaisir, elles vont rester encore quelques mois, grâce à la générosité de leurs auteurs : Emmanuel et Fabrice PERRIN..



### ATELIER RAKU



### UN SEMESTRE AVEC LE COMITE DES FETES DU VILLAGE QUI BOUGE

Sur l'impulsion du Président, Hervé KUNTZ, l'équipe de bénévoles du comité des fêtes a donné le « LA » au village qui bouge, AUGNY, en organisant plusieurs manifestations et animations.  
« ANIMER/FEDERER/AMUSER/INNOVER » tels sont nos maîtres mots.

**13 JUILLET**

Dans le cadre de l'Espace Mazenod, en partenariat avec la commune d'AUGNY et la batterie fanfare Sainte-Cécile organisation du traditionnel bal populaire animé par DJ.PHIL, et, nouveauté cette année, un défilé dans les rues du village qui a ravi petits et grands pour la tournée des lampions, tradition que nous souhaitons voir perdurer au sein du village.



**30 AOUT 2015 :**

**3<sup>ème</sup> édition du marché du terroir et pique-nique géant, qui sous une chaleur accablante a réuni 140 personnes dans un bel esprit d'échange et de convivialité autour des tables, barbecues et bancs mis à disposition par les bénévoles du comité. 14 étals proposés par des producteurs locaux qui ont fait le déplacement jusqu'à AUGNY pour faire découvrir et déguster leurs différents mets. Le château gonflable a permis aux enfants et grands enfants de se divertir. C'est ensuite notre ami accordéoniste Marc Delattre dit « la grenouille » qui a animé cet après-midi pour les amoureux de la danse.**



**11 OCTOBRE 2015 :**



**Nouveauté cette année encore, lors du passage du marathon de METZ mirabelle, et sur proposition d'Hervé KUNTZ en partenariat avec le staff d'organisation de la course sous la direction de Monsieur BOUSSA, les coureurs ont pu découvrir et admirer le parc Simon écrin de verdure, placé au centre de notre beau village. Cette initiative a permis de ne pas bloquer le centre d'AUGNY, permettant ainsi aux commerçants de rester ouvert. Le kilomètre 30 en plein cœur de l'Espace Mazenod a été le lieu de ravitaillement très prisé de tous pour admirer les coureurs, et en musique grâce à la batterie fanfare d'AUGNY qui a assuré une prestation de 2 heures, fort appréciée. La sécurité de la course a été assurée par les bénévoles du comité des fêtes.**



**27/28 ET 29 NOVEMBRE**





**:Innovation oblige, deux spectacles cette année vont ravir les convives, ouverture de la soirée par les danseurs en tenue de gala de l'école de danse de Marly sur la valse de l'empereur, et spectacle de transformiste assuré par le Rebecca show ensuite animation musicale avec l'ami fidèle du comité des fêtes, DJ PHIL DECAM . En une semaine toute les places ont été réservées, encore un signe de qualité, car attendu de tous. Un décor de rêve et majestueux pour un buffet royal chaud et froid assuré par notre partenaire officiel, Pascal GALL.**

**31 DECEMBRE**





**Cette année encore notre assemblée générale d'octobre 2015 a rassemblé environ 70 adhérents. Nous avons débattu sur la situation du club, son fonctionnement et les travaux accomplis depuis 5 ans pour diminuer notre impact sonore.**

Ces travaux effectués exclusivement par des bénévoles du club, sont maintenant terminés. C'est une grande satisfaction d'avoir pu

mener à bien ce chantier énorme, avec le soutien de la commune. Pour cette réalisation le club a investi plus de 20 000€. Nous avons également travaillé sur l'amélioration de l'accueil du club avec différents travaux et notamment l'habillage en bois de la façade du stand.

**Quelques jours avant l'assemblée, une réunion « test » a eu lieu au club en présence des représentants de nos voisins et de la commune. Ces tests ont permis de constater la grande amélioration réalisée et « sonomètre » en main, le son n'a jamais dépassé celui d'une voiture passant dans la rue adjacente. La disparition totale du bruit est quasiment impossible.**

**Fort de ces résultats, la commune a accepté de rouvrir nos créneaux de tir du samedi après-midi et du dimanche matin, sous réserve qu'ils se déroulent uniquement dans la nouvelle structure insonorisée.**

**Nous allons encore travailler sur l'ancien pas de tir, afin d'améliorer encore notre insonorisation.**

**Espérons que ces nouveaux horaires nous permettront d'accueillir encore plus d'habitants de la commune qui, nous vous le rappelons sont prioritaires.**

**Concernant l'activité de tir, essence même de l'existence de notre club, la saison des compétitions va bientôt commencer. Gageons que cette année aussi nous ferons ample moisson de médailles et que la commune d'Augny sera à nouveau représentée aux championnats de France.**

**N'hésitez pas à vous rapprocher de nous. Nous serons à votre écoute et nous saurons vous dispenser tous les conseils utiles pour débiter dans notre sport en toute sécurité.**



**Vous pouvez aussi faire mieux connaissance avec notre club en consultant notre site internet :  
« [lalignedemire.com](http://lalignedemire.com) »**

Rendez-vous à la station hertzienne ou contactez par téléphone ou par courriel :  
Pierre Jammart au 03.87.63.63.14 – [JammartPierre@Numericable.fr](mailto:JammartPierre@Numericable.fr)



**Le CSJ AUGNY BASKET est uniquement constitué d'une équipe « sénior » qui joue chaque année le haut de tableau au meilleur niveau départemental.**

**La structure de la salle ne leur permettant pas d'accéder au rang supérieur, de la région, cette équipe a déjà prouvé par l'intermédiaire des différentes coupes de Moselle et de Lorraine qu'elle y mérite grandement sa place, en gagnant de nombreux matchs face à des équipes régionales.**

**Composé initialement d'amis d'enfance, le club a su s'ouvrir à de nouveaux arrivants, à condition de respecter une consigne de base : avoir un bon état d'esprit.**

**Ayant pour objectif d'ouvrir une section jeune dans les années à venir, l'équipe peut défendre haut les couleurs aunéennes grâce à l'appui de la mairie, et prend beaucoup de plaisir à jouer dans sa salle, pour le grand bonheur des spectateurs plus nombreux à chaque match.**



Le club se porte bien, le nombre d'adultes est en augmentation

En fin de saison dernière, un des élèves, Félicé Caccuci, a passé avec brio sa ceinture noire.

Par ailleurs, les compétitions reprennent pour la saison prochaine Pont-à-Mousson le 22 novembre, Vitry le François le 29 Novembre.

**Une de nos membres participera cette saison à la coupe d'Europe en Italie à Vérone.**

## PASSAGE DE LA TNT A LA HAUTE DEFINITION



**Le 5 avril 2016, la télévision numérique terrestre (TNT) passe à la haute définition (HD).**

**Le rendez-vous du 5 avril prochain constitue une opération technique importante qui sera accomplie en une seule nuit sur l'ensemble du territoire.**

Elle aura un impact direct sur les téléspectateurs qui reçoivent la télévision par l'antenne râteau car seuls ceux disposant d'un équipement compatible avec la HD (téléviseur ou adaptateur TNT HD) pourront continuer à recevoir la télévision après le 5 avril. Par ailleurs, tous les foyers recevant la TNT, même correctement équipés, devront ce jour même procéder à une nouvelle recherche et mémorisation des chaînes sur leurs téléviseurs.

Pour ces foyers qui reçoivent la télévision par une antenne râteau et ne possèdent aucun récepteur compatible avec la HD, il est primordial de tester dès à présent la compatibilité de leurs téléviseurs afin d'acquérir un équipement TNT HD, avant le 5 avril pour chacun de leurs postes non compatibles (un adaptateur HD est suffisant, pour un coût de 25 euros), sous peine de ne plus recevoir la télévision.

Si vous recevez la télévision par câble ou satellite : renseignez-vous auprès de votre opérateur.

• Si vous recevez la télévision par ADSL (box) ou par la fibre : votre équipement TV est déjà compatible HD.

RECEVOIR  
LATNT

0970 818 818

Du lundi au vendredi 8h-19h

(prix d'un appel local)

Le téléviseur TNT ou l'adaptateur externe TNT est HD si :

Il comporte le logo "TNT HD"  ou "HD TV" (norme MPEG-4) 

Vous visualisez le logo "Arte HD"  en vous plaçant soit sur le numéro 7, soit sur le 57.

Si vous rencontrez des difficultés, n'hésitez pas à vous adresser à la mairie



## Annonce de la relève des compteurs

**Le 31/12/2015**

**En cas d'absence, vous pouvez communiquer vos index par :**

**INTERNET, sites : [www.grdf.fr/releve](http://www.grdf.fr/releve) pour le gaz.**

**Téléphone au : 0820 333 433 (0,12 euro la minute)**

**Carte auto-relève**

Merci de faciliter l'accès à votre compteur

Nous pourrions ainsi facturer vos consommations réelles et vérifier le bon fonctionnement de votre compteur



**Dans le cadre de l'optimisation de la collecte, Metz Métropole a engagé depuis 2012 un programme de conteneurisation qui vise à remplacer progressivement les sacs par des bacs roulants, individuels ou collectifs.**

### Les raisons de la conteneurisation

- **Pour améliorer le confort de tous** : les bacs permettent un stockage des déchets plus propre et améliorent l'hygiène en évitant les sacs éventrés et répandus sur les trottoirs. Plus de 85 % des communes françaises les ont déjà testés et adoptés !
- **Pour une collecte plus pratique et plus efficace** : plus grands que les sacs, les bacs permettent de stocker les déchets plus longtemps et par conséquent d'optimiser leur ramassage. C'est donc moins de kilomètres parcourus, moins de carburant consommé et moins de CO2 rejeté dans l'atmosphère par les camions de collecte.
- **Pour protéger les agents** : la levée répétitive de charges lourdes et la manipulation des sacs causent aux agents de collecte de nombreux problèmes musculaires et des blessures par coupures auxquels le transport des bacs, sécurisés et sur roulettes, remédie. La collecte en bacs permet ainsi de se conformer aux préconisations de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAM).

**Pour toutes vos questions :**



**metzmetropole.fr**  
**qualitedechets@metzmetropole.fr**

**N° Vert 0 800 009 753**

appel gratuit depuis un poste fixe de 9h à 19h du lundi au vendredi

metzmetropole.fr - Crédits photos : ©Pro-Environnement/Photo-Dauphine

### LES BACS !!!

**Après la réunion publique et l'enquête à domicile, l'étape 3 sera la livraison des bacs.**

**Un courrier vous informera de la date de livraison de vos deux bacs : un bac au couvercle gris pour les ordures ménagères, un bac à couvercle jaune pour les emballages recyclables. Ils seront livrés directement à votre domicile.**

**Enfin étape 4 : la collecte des bacs remplace celle des sacs**

**Vous serez informés de la date précise du changement de service lors de la remise de vos bacs.**



**Ils ont vu le jour...**

- Tiziana GRANELLA LEMAIRE**
- Lucas AYAD,
  - Lina VOGUEIN FORCA
  - Hugo DESCAMPS
  - Alyaa VIRET EL GALAY
  - Chloé OUDARD-POUTOT
  - Gauthier LOYS

**Ils nous ont quittés en 2015**

- Michèle SCHIRMER, le 10 juillet
- Alexandra HUMBERT, le 15 juillet

**Ils se sont unis...**

- Frédéric DAL PIAN et Anne MAGUIN, le 25/07
- Laurent CARDINEAUX et Christelle MARTIN, le 15/08
- Fabrice BECKER et Geoffrey PIROUTET, le 12/09
- Gérard VALANCE et Dominique ROMETTE, le 12/12



*Monsieur le Maire et son  
Conseil Municipal vous  
souhaitent une belle Année  
2016*



# VOS RENDEZ-VOUS 2016

**VŒUX AU MAIRE**

**VENDREDI 22 JANVIER**

**REPAS DES ANCIENS**

**DIMANCHE 31 JANVIER**

*Don't forget :*  
**LOTO UNC PERISCOLAIRE EN MARS**

**AVRIL**

**CHASSE AUX OEUFS**

**JUIN**

3/4/5

**RDV JARDINS EXPO ASL**

24/25/26

**FETE PATRONALE**

**JUILLET**

**JUILLET**

**RETRAITE AUX FLAMBEAUX**

**AOUT**

**MARCHE DU TERROIR PIQUE NIQUE**

**SEPTEMBRE**



**cora Moulins**  
**La qualité au quotidien !**



**Cora Moulins-Lès-Metz des offres fidélité\* chaque semaine !**

**MARDI**

**MERCREDI**

**JEUDI**

**X2**



**10%**

**10%**

**AVEC LA CARTE CORA**

**sur un article de votre choix**

avec la carte cora, sur un article de votre choix (plafonné à 150€, hors station-service, cafétéria, livre, billetterie, carte cadeau, sac, coffret cadeau, drive, loisirs/jeux, console de jeu, jeu vidéo)

**sur vos produits MARQUE CORA**



**coraSAV**

Jusqu'au 31 décembre 2016 : Votre appareil est tombé en panne, notre S.A.V vous

**PROPOSE UN DEVIS GRATUIT**

Horaires d'ouverture du lundi au samedi de 8h30 à 20h

sur LES TÉLÉVISIONS, LE GROS ÉLECTROMÉNAGER ET LES ORDINATEURS DÉPOSÉS DANS NOS ATELIERS.

**Découvrez notre Drive et notre Livraison à Domicile :**

pour toute commande passée avant le 29 février 2016  
Offre réservée aux habitants d'Augny et pour une livraison sur Augny, sur présentation de ce coupon, limitée 1 fois, vos frais de livraison avancés sur Internet vous seront entièrement remboursés.

**VOTRE LIVRAISON À DOMICILE OFFERTE**

**coradrive.fr**

**Découvrez notre cafétéria :  
votre dessert au choix OFFERT  
pour l'achat d'un plat chaud minimum.  
Sur présentation de ce coupon, limité 1 fois valable  
jusqu'au 31/12/2016**



**Le meilleur de la billetterie....au meilleur tarif !**

**Renseignements et informations : 03.87.69.89.20**


**CONCERT SPECTACLE THEATRE DETENTE SENSATION...**



\* (1) Carte de crédit cora facultative associée à un crédit renouvelable. Cotisation annuelle de 9,90 € en cas de détention d'une seule carte, et de 5 € pour la seconde carte en cas de détention concomitante de 2 cartes sur le même contrat de crédit renouvelable au 01/10/2015. (2) Carte de crédit cora Visa facultative associée à un crédit renouvelable. Cotisation annuelle de 14 € en cas de détention d'une seule carte, et de 10 € pour la seconde carte en cas de détention concomitante de 2 cartes sur le même contrat de crédit renouvelable au 01/10/2015. (3) Carte de crédit cora Visa Premier facultative associée à un crédit renouvelable. Cotisation annuelle de 49€ par carte au 01/10/2015. Avec elles, paiement au comptant par défaut (avec un différé gratuit pouvant aller jusqu'à 40 jours), ou à crédit sur choix express selon les conditions en vigueur de votre crédit renouvelable au moment de l'achat, ou à réception de votre relevé de compte en contactant le prêteur. Sous réserve d'acceptation de votre dossier par le prêteur Banque Revillon. Vous disposez d'un droit de rétractation lors de l'ouverture de votre crédit renouvelable et de votre carte. Cartes émises par BNP Paribas Personal Finance, 1 Bd Haussmann - 75009 Paris, S.A. au capital de 475 441 827 € 542 087 902 RCS Paris. N° ORIAS 07 023 128 (www.orias.fr).  
Publicité conçue et diffusée par cora SAS au capital de 5.644.000 € - RCS Meaux 780 920 308 - siège social : Domaine de Beaubourg - 1, Rue du Chenil - CS 30175 Croissy Beaubourg - 77435 Marne La Vallée cedex 2 - N° ORIAS 08 043 438 (www.orias.fr) en qualité d'intermédiaire en opérations de banque et services de paiement et d'assurance immatriculé dans la catégorie mandataire à titre exclusif de la Banque Revillon - 998 610 901 RCS Paris - siège social : 37 rue de la Victoire, 75009 Paris - SA au capital de 12 205 500 € - adresse postale : 95908 Cergy-Pontoise Cedex 9.  
Vous disposez d'un droit d'opposition sans frais à l'utilisation de vos données personnelles à des fins de prospections commerciales en vous adressant au service consommateurs Cora, 95908 Cergy-Pontoise Cedex 9.

Waves c'est 50 enseignes,  
des restaurants ouverts  
7J/7 de 9h à minuit !  
Et aussi des jeux pour  
les enfants et des spectacles  
tous les jours...

**waves**  
ACTISUD  
*is all you need*

CENTRE COMMERCIAL WAVES ACTISUD - Moulins les Metz  
[www.wavesactisud.com](http://www.wavesactisud.com)  Wavesactisud